

#### **QUI CONSTRUIT LE STATUT DES SALARIES ? N°24**

Les partenaires sociaux de la branche d'activité se sont rencontrés, en commission paritaire mixte au ministère du travail à Paris le 26 mars 2009. La délégation patronale était présidée par M. MP LUCHINNI, président de la commission sociale du SNRPO ; pour FO était présent et C. BANCILHON (FO Casino restauration) et de Aurore FRANCHOMME (FO FLunch).

##### ➤ **Prevoyance**

Sur ce sujet important qui impacte une grande partie des salariés de la branche un texte qui doit voir le jour dans les délais les plus brefs a été présenté. Ce texte sera soumis à signature le 15 mai 2009.

##### ➤ **Actualisation de la CCN**

Suite à la loi portant modernisation du marché du travail, adoptée par le Parlement le 12 juin dernier, qui reprend les principales dispositions de l'Accord National Interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2008 signé par les partenaires sociaux, un texte reprenant les diverses modifications a été proposé en conservant les spécificités de la CCN ainsi que l'actualisation sur les indemnités de licenciement. Un point sur la modification de la période d'essai (application de la loi en juin 2009) a été fait. Reste à voir quelle attitude prendra la délégation patronale ?

##### ➤ **Projet sur la formation professionnelle**

Dans la suite logique de l'accord sur l'insertion professionnelle, une proposition d'une mise en place d'une commission de travail réduite a été validée. Pour notre part, nous avons défendu la mise en place rapide du **certificat d'adaptation professionnelle** pour les salariés du niveau échelon 2 afin de concrétiser rapidement la volonté des partenaires sociaux sur ce dossier qui peut être long à mettre en place.

##### ➤ **Participation des entreprises au frais de carburant**

Le président de la commission sociale a indiqué que le SNRPO n'était pas enclin à discuter de ce thème à la branche, nous l'avons sollicité pour qu'un accord le préconise dans les entreprises ; fin de non recevoir.

##### ➤ **Temps partiel**

Nous avons rappelé l'importance d'augmenter le pouvoir d'achat **des salariés** qui stagne dans la profession par des mesures concrètes, en particulier les temps partiels subit voire contraint, **nous devons faire des propositions dans ce sens.**

##### ➤ **Baisse de la TVA**

La délégation patronale a été interpellée sur la redistribution d'une partie de cette baisse qui doit être consentie aux Salariés. Suite aux états généraux de la restauration, fin avril 2009, ce point important sera abordé lors de la prochaine rencontre avec les salaires grille de la branche.

**NARBONNE LE 27 MARS 2009**

**Revendiquer, proposer, négocier, signer, faire appliquer**